

LETTRE D'INFORMATION HEBDOMADAIRE N° 361

Lettre du lundi 2 décembre 2019

L'EDITO

Vers une réforme des articles 73 et 74 de la Constitution

« Pour tous les territoires d'Outre-mer, nous avons une réflexion à mener. Je ne crois plus aux articles 73 et 74. (...) Il est temps peut être de passer à un seul article dans la réforme constitutionnelle qui parle des Outre-mer et qui renverrait à un texte spécifique, un statut qui précise les relations entre l'État et la Collectivité » a déclaré la ministre **Annick Girardin** lors de son déplacement en Guyane.

Rappelons que dans les collectivités territoriales régies par l'article 73 de la Constitution (Guadeloupe, Guyane, Martinique, La Réunion et, depuis mars 2011, Mayotte) les lois et les règlements sont applicables de plein droit mais peuvent faire l'objet d'adaptations tenant aux caractéristiques et contraintes particulières de ces collectivités. Ces adaptations peuvent être décidées par les collectivités elles-mêmes, sur habilitation législative, soit dans les matières où s'exercent leurs compétences, soit dans un nombre limité de matières relevant du domaine de la loi (à l'exception de La Réunion).

C'est ainsi que la Martinique et la Guyane ont décidé l'institution d'une assemblée délibérante unique en remplacement des deux collectivités Département et Région.

Les collectivités territoriales régies par l'article 74 de la Constitution (Saint-Pierre-et-Miquelon, Wallis et Futuna, Polynésie française et, depuis 2007, Saint-Barthélemy et Saint-Martin) - même si elles ont des statuts très variables d'une collectivité à l'autre - relèvent au contraire du régime de spécialité législative à savoir que les lois et règlements ne s'y appliquent que sur mention expresse.

Ainsi celles de ces collectivités qui sont dotées de l'autonomie (Saint-Barthélemy, Saint-Martin, Polynésie française) ont la compétence pour fixer des règles dans des domaines qui, en métropole, relèvent de la loi.

Pour **Annick Girardin** et nombre de juristes, cette distinction ne tient plus car elle repose sur une logique qui ne se vérifie plus aujourd'hui.

Comme l'écrit la constitutionnaliste **Véronique Bertile**, « Le premier enjeu de la réforme constitutionnelle annoncée serait ainsi la simplification, la lisibilité des dispositions relatives à l'outre-mer. Et plus largement, la lisibilité du titre XII de la Constitution.

Le second enjeu, lié au premier, serait, à travers un article « outre-mer » unique donc, de mettre à la disposition de chaque collectivité d'outre-mer une « boîte à outils » lui permettant d'adopter un « statut à la carte » selon ses besoins, ses aspirations et son projet de développement. »

En écho l'Institut Gaston Monnerville souligne que « *cette révision, au-delà de la question institutionnelle, pose celle du modèle de développement pour nos territoires, de la capacité de ces derniers à se saisir pleinement des outils à leur disposition pour l'atteindre, mais aussi de la volonté des élus d'exercer des compétences élargies pour répondre au mieux aux besoins de nos Outre-mer.* »

Quelques jours après cette déclaration de la ministre, le sénateur de Guyane **Antoine Karam** réagit dans une tribune et déclare que « *notre responsabilité d'élu est de dépassionner ce débat et d'en reposer les enjeux (...) Dans la perspective d'une réforme constitutionnelle, la ministre des Outre-mer, Annick Girardin, porte l'idée d'un article unique au sein duquel chaque territoire définirait, par une loi organique, son statut. Pour ma part, j'accompagnerai favorablement cette proposition à la condition qu'elle permette à la Guyane de sortir du droit commun, conformément au principe de spécialité législative, et d'exercer des compétences supplémentaires, notamment sur le plan fiscal.* »

La FEDOM pour sa part, sans rentrer dans le débat politique qui n'est pas de sa compétence, considère effectivement que l'hétérogénéité des territoires d'Outre-mer, tant sur le plan géographique, démographique ou économique, nécessite que chacun puisse définir les voies et les moyens de son développement. Ainsi les aides aux entreprises (exonérations de charges ou défiscalisation notamment) pourraient être définies par la loi au niveau national, mais leur « intensité » ou les modalités de leur en mise en œuvre pourraient relever du niveau local. En ce sens le débat ouvert par la ministre sera déterminant.

FLASH SPECIAL

A l'occasion de l'examen et du vote en nouvelle lecture du PLFSS 2020 ce samedi, le Sénat dans sa grande sagesse - sur des amendements défendus par **Victorin Lurel** et **Michel Magras** - a ré-adopté les amendements initialement votés en 1ère lecture à l'article 8 quinquies visant à porter les seuils de dégressivité applicables aux entreprises des secteurs bénéficiant du régime dit "de compétitivité renforcée" des exonérations de charges sociales patronales spécifiques applicables Outre-mer de 2 à 2,2 SMIC le seuil dit "d'entrée" permettant le bénéfice de l'exonération maximale et de 2,7 à 3 SMIC le seuil dit "de sortie" des exonérations.

Ce vote témoigne une nouvelle fois de la clairvoyance du Sénat sur les enjeux de structuration économique des territoires ultramarins sous-jacents à ces propositions de "rehaussement de seuils", tels que rappelés par le sénateur Michel Magras dans son rapport pour avis fait au nom de la commission des affaires économiques sur le PLF 2020 :

- éviter une structuration de l'économie des outre-mer autour des métiers peu qualifiés ;
- combler le déficit d'encadrement et d'ingénierie ;
- remédier à la perte de compétitivité des entreprises des secteurs exposés, du fait de l'augmentation de leurs cotisations, mesurée par rapport au régime dont elles bénéficiaient antérieurement.

Dans le cadre de la navette, gageons que l'Assemblée Nationale saura faire preuve de la même clairvoyance afin que les mesures votées par le Sénat soient définitivement adoptées.

Pour en savoir plus, voir le lien vers le débat en séance au Sénat (à partir de 12 : 42 : 46) [ici](#) et le lien vers le rapport pour avis du sénateur **Michel Magras** [ici](#)

DU CÔTÉ DU PARLEMENT

Salon des Maires : le sénateur Thani présente une plateforme pour les Maires

A l'occasion de la rencontre entre les Maires de France et les sénateurs en marge du Congrès de Maires, le sénateur **Thani Mohamed Soilihi** a présenté aux Maires une plateforme permettant de construire une participation plus active aux travaux du Sénat et sur différentes thématiques d'actualité.

<https://www.linfokwezi.fr/salon-des-maires-le-senateur-thani-presente-une-plateforme-pour-les-maires/>

Vif échange entre Christophe Castaner et Mansour Kamardine à l'Assemblée nationale sur la sécurité à Mayotte

Le député de Mayotte **Mansour Kamardine** a mis en cause la politique du gouvernement face aux nombreux faits de violence qui se sont produits à Mayotte en 2019. Face à lui, le ministre de l'Intérieur réplique et reproche au député "de présenter des faits si éloignés de la réalité".

<https://la1ere.francetvinfo.fr/vif-echange-entre-christophe-castaner-mansour-kamardine-assemblee-nationale-au-sujet-securite-mayotte-775419.html>

Moustiques et maladies vectorielles : la députée Ericka Bareigts propose une commission d'enquête sur les politiques publiques

La Commission des Affaires Sociales de l'Assemblée nationale a approuvé la proposition de résolution pour la création d'une commission d'enquête sur les politiques publiques à mener contre la propagation des moustiques Aèdes et des maladies vectorielles, a fait savoir la députée de La Réunion **Ericka Bareigts**.

<http://outremers360.com/politique/moustiques-et-maladies-vectorielles-la-deputee-ericka-bareigts-propose-une-commission-denquete-sur-les-politiques-publiques/?fbclid=IwAR06AK9vzEYrJUeOQVCOIPp0kCEAwMkxaQaFLIU9nxwVNMfAacNuCK-o42M>

- **Suivi du PLF 2020 – Première partie - Sénat**

Le Sénat, avec le soutien du gouvernement, a adopté l'amendement "duty free" portant expérimentation de zones de vente hors taxes dans les régions de Guadeloupe et de Martinique pour les touristes faisant des croisières maritimes, afin de renforcer la compétitivité de l'arc antillais et développer le commerce local.

L'amendement proposé par un certain nombre de sénateurs visant à appliquer aux investissements en faveur de la réhabilitation des hôtels et résidences de tourisme à Saint-Martin le taux de réduction d'impôt majoré (à 53,55% au lieu de 45,9% aujourd'hui applicable) au même titre que celui prévalant dans les

autres DOM a été adopté. De même qu'un amendement permettant d'élargir le champ du crédit d'impôt bénéficiant aux organismes HLM outre-mer aux travaux de désamiantage, de réhabilitation ou de démolition des logements achevés depuis plus de vingt ans.

En ce qui concerne les ZFANG, l'amendement visant à permettre au secteur du nautisme dans son ensemble de bénéficier des abattements fiscaux prévus par le dispositif a également été adopté. La liste des différentes activités composant le secteur du nautisme et de la plaisance sera donc dorénavant identique à celle prévue pour le bénéfice du régime de compétitivité renforcée pour les exonérations de charges sociales patronales, dans une logique de cohérence demandée par la FEDOM.

En revanche, l'amendement visant à reconnaître l'ensemble du secteur industriel comme secteur exposé (à l'instar de ce qui est fait au titre des cotisations sociales patronales) et donc éligible aux abattements fiscaux majorés a été rejeté. De même que les amendements visant à intégrer les activités de conseil aux entreprises et le secteur artisanal aux ZFANG.

Ont également été rejetés :

- L'amendement visant à étendre l'utilisation de la SCS à ses associés commanditaires, pour les investissements réalisés Outre-mer inférieurs à 250.000 € et dispensés d'agrément préalable (plein droit)
- L'amendement visant à réinstaurer le dispositif d'incitation fiscale à l'investissement à l'article 199 undecies C du Code général des impôts dans les Outre-mer, en le recentrant uniquement sur les opérations de réhabilitation et de rénovation de logements et en le réservant aux OLS non bailleurs sociaux
- L'amendement visant à introduire un mécanisme de réduction d'impôt en remplacement de la déduction du résultat imposable des investissements ou souscription au capital dans les collectivités relevant de l'article 74 et en Nouvelle-Calédonie.

DU CÔTÉ DU GOUVERNEMENT

Évolution statutaire de la Guyane : « Je ne crois plus aux articles 73 et 74 » a déclaré Annick Girardin

Invitée sur Radio Péyi alors qu'elle est en déplacement en Guyane, la ministre des Outre-mer s'est exprimée sur la possible évolution de la Collectivité, qui fait l'objet d'un conflit social au siège de la CTG. **Annick Girardin** appelle à de nouvelles relations entre l'État et les Outre-mer.

<http://outremers360.com/politique/evolution-statutaire-de-la-guyane-je-ne-crois-plus-aux-articles-73-et-74-a-declare-annick-girardin/?fbclid=IwAR0J9h1Zs2ynzp3ThMF8LG2mh2gaPKCNIfqUW1AGtW6DcTIG87ozAtBkfgM>

Risques majeurs outre-mer : le délégué interministériel à l'Île de la Réunion

Frédéric Mortier, délégué interministériel aux risques majeurs outre-mer, est en visite à la Réunion dans le cadre de la préparation d'un projet de loi. Après deux jours passés à Mayotte en début de semaine, il a

enchaîné ici les rencontres avec les services de l'Etat, des élus, les opérateurs de réseau, des représentants d'entreprises et d'associations, les assureurs ou encore les notaires.

DU CÔTÉ DES COLLECTIVITES

L'intégration régionale, les transports et l'environnement au cœur de la XVème conférence de coopération régionale Antilles-Guyane

Les enjeux de cette 15ème conférence de coopération régionale Antilles-Guyane expliqués par **Jean-Bernard Nilam**, l'ambassadeur délégué à la coopération régionale dans la zone Antilles-Guyane.

<http://outremers360.com/economie/cooperation-regionale-lintegration-regionale-les-transports-et-lenvironnement-au-coeur-de-la-xveme-conference-de-cooperation-regionale-antilles-guyane/>

Guadeloupe : ZeBox ouvrira finalement en 2020

La Région Guadeloupe et CMA-CGM l'avaient annoncé en grande pompe et prévoyaient son installation au WTC au mois de septembre. Mi-novembre, toujours rien. Mais les choses avancent nous assure-t-on.

<https://www.guadeloupe.franceantilles.fr/actualite/economie/zebox-ouvrira-finalement-en-2020-560219.php>

Le Préfet de la Martinique juge inadmissible les blocages illégaux des centres commerciaux en Martinique

Le Préfet de la Martinique a dénoncé dans un communiqué les blocages illégaux des centres commerciaux qui se produisent sur l'île depuis trois semaines, après la tenue des échauffourées entre forces de l'ordre et des manifestants le samedi 23 novembre devant un supermarché en Martinique.

<http://outremers360.com/economie/economie-en-martinique-le-prefet-de-la-martinique-juge-inadmissible-les-blocages-illegaux-des-centres-commerciaux-en-martinique/?fbclid=IwAR1pfjCbdtfgFOtMfOqoKH-EyYYV2mTCkeTATqCrOBPOKAnz4neOUdag-8s>

"Le niveau de consommation des fonds européens est très satisfaisant à Saint-Martin"

En six mois, les crédits de consommation des fonds européens par Saint-Martin ont progressé de 30 points. «Aujourd'hui, le niveau de consommation est très satisfaisant», déclare **Pierre Dirlewanger**, membre de la commission de suivi des fonds européens en déplacement à Saint-Martin.

<http://www.soualigapost.com/fr/actualite/33443/politique/le-niveau-de-consommation-des-fonds-europeens-est-très-satisfaisant-à>

Le Sénat valide le taux de défiscalisation pour la rénovation hôtelière à Saint-Martin à 53,55 %



Le Sénat a adopté un amendement permettant de de rehausser les taux de défiscalisation pour la rénovation hôtelière applicable à Saint-Martin de 45,9% à 53,55% afin qu'il soit identique à ceux des autres DOM.

<http://www.soualigapost.com/fr/actualite/33464/tourisme/le-sénat-valide-le-taux-de-défisc-pour-la-rénovation-hôtelière-à-saint>

Commentaire FEDOM : La FEDOM dénonce depuis plusieurs années cette injustice infondée et se réjouit donc de cette avancée significative qui enverra un signal incitatif fort aux investisseurs et acteurs de la rénovation de la collectivité de Saint-Martin qui ne bénéficie pas, en outre, du dispositif du crédit d'impôt. Deux ans après le passage de l'ouragan IRMA, Saint-Martin demeure un territoire en souffrance et qui ne doit donc pas « sortir du radar » des priorités de l'Etat. Les Sénateurs ne s'y sont pas trompés, la reconstruction du potentiel touristique de l'île est indispensable sur ce territoire à l'emplacement géographique stratégique. Il importe maintenant que cet amendement soit également adopté à l'Assemblée nationale afin de figurer dans la loi de finances pour 2020.

Services mobiles outre-mer : la couverture progresse et la qualité de service internet s'améliore nettement sur l'ensemble des territoires

L'Arcep a publié sur son site « Mon réseau mobile », les cartes de couverture mobile et les résultats de qualité de service des opérateurs mobiles en outre-mer. Cette publication permet aux consommateurs ultramarins de comparer les performances des opérateurs, et aux décideurs de poser un diagnostic sur l'état de la connectivité mobile de leur territoire. L'ensemble des données est disponible en open data. La qualité du service de données mobile a fait un bond conséquent depuis 2018 : les débits moyens doublent dans presque tous les territoires, et la qualité de la navigation Web s'améliore en moyenne de moitié. Ces performances se rapprochent voire, dans certains cas, dépassent celles rencontrées en métropole.

https://www.megazap.fr/Services-mobiles-outre-mer-la-couverture-progresse-et-la-qualite-de-service-internet-s-ameliore-nettement-sur-l-ensemble_a5497.html

RAPPORTS, ETUDES ET AVIS

Fonds européens : la gestion catastrophique de la préfecture de Mayotte dénoncée par la CICC

Selon le journal de Mayotte, plus que le manque d'ingénierie à la préfecture de Mayotte, c'est surtout le laisser-aller des sous-préfets en charge des affaires économiques qui se dégage de ce rapport mené en 2018 à la demande du préfet **Dominique Sorain**. Ainsi que le déficit de contrôle des autorités parisiennes. Des corrections ont été apportées, mais pas sur la durée.

<https://lejournaldemayotte.yt/2019/11/25/fonds-ue-la-gestion-catastrophique-de-la-prefecture-denoncee-par-la-cicc/>

Lire le rapport ici : <https://lejournaldemayotte.yt/wp-content/uploads/2019/11/Rapport-CICC.pdf>



VIE DE LA FEDOM

Agenda de la semaine du 2 décembre 2019

- Signature par la FEDOM du Plan Logement Outre-mer (PLOM)
- Participation de la FEDOM aux Assises économiques de la Mer
- Participation de la FEDOM au Comité France Maritime
- Participation de la FEDOM à la 6e journée de coordination des clusters maritimes d'Outre-mer
- Entretien de la FEDOM avec **Hervé DEPERROIS**, Directeur de l'ODEADOM
- Entretien de la FEDOM avec l'AFD (M. BAUMEL)

L'outil d'évaluation FEDOM des délais de paiement est toujours en place

La FEDOM a mis en place depuis quelques mois un outil innovant permettant l'évaluation en ligne des délais de paiement des factures des entreprises par les acheteurs publics. Son objectif : quantifier le volume des créances dues et les délais moyens de paiement réels. Les résultats obtenus nous permettront de dresser une cartographie de la dette réelle à l'égard des entreprises par territoire, par collectivité et par type d'acheteur. Cet outil mis en place par les équipes techniques de la FEDOM ne sera pleinement efficace que s'il est renseigné par un maximum d'entreprises ; merci à tous de prendre le temps de le relayer à toutes les entreprises que vous connaissez.

Accéder au logiciel : <https://delaispaiements.fedom.org/>

LA FEDOM DANS LA PRESSE

Pacifique : « améliorer l'utilisation des aides européennes en mode B to B »

Retrouvez l'interview du président de la FEDOM pour le magazine de la CCI-NC dans laquelle il aborde divers sujets d'actualités tels que la convention de partenariat avec l'OCTA qui fera de la FEDOM le seul observateur privé de l'organisation, la présidence de l'OCTA par la Nouvelle-Calédonie dans un an et les enjeux associés ainsi que le futur fonds pour les PTOM dédié à l'investissement.

<https://fedom.org/wp-content/uploads/2019/11/Interview-de-M.-Philibert-pour-le-magazine-CCI-Info-NC.pdf>

VIE DES ADHERENTS

La Réunion : partenariat CPME – URSIAE

Alors que La Réunion enregistre un taux de chômage de 24%, la Confédération des Petites et Moyennes Entreprises (CPME) entend dynamiser le processus d'insertion. C'est dans cet objectif qu'une nouvelle



convention a été signée avec l'Union Régionale des Structures d'IAE. L'objectif : développer les liens entre les structures d'IAE et les entreprises sur les marchés publics.

https://www.clicanoo.re/Economie/Article/2019/11/23/Partenariat-CPME-URSIAE-Un-pont-entre-le-marche-et-linsertion_593735

Une convention entre la ville de Kourou et Orange pour le déploiement de la fibre optique

Le déploiement du très haut débit sur le territoire de la Ville de Kourou devient désormais un élément essentiel d'attractivité et de compétitivité du territoire.

<http://outremers360.com/economie/numerique-en-guyane-une-convention-entre-la-ville-de-kourou-et-orange-pour-le-deploiement-de-la-fibre-optique/>

Les entrepreneurs calédoniens réunis pour les troisièmes Assises des délais de paiement

Au centre des discussions : les retards de paiement des collectivités ou inter-entreprises, qui fragilisent les plus petites structures et au-delà, ralentissent l'économie. Un sujet que la FEDOM connaît bien et sur lequel elle travaille étroitement depuis plus de deux ans, avec les parlementaires et le gouvernement.

<https://www.inc.nc/breve/les-entrepreneurs-reunis-pour-les-troisiemes-assises-des-delais-de-paiement>

La Réunion : la facturation numérique expliquée aux entreprises à la CCI

La plateforme de facturation numérique devient obligatoire à partir du 1er janvier 2020. Les prestataires devront donc dématérialiser leurs factures. Afin de préparer les TPE/PME à la transition, la CCI de La Réunion et l'Etat avec le soutien de l'Union Européenne et de la Région Réunion, ont organisé deux journées de Rencontres Acheteurs publics des services de l'Etat – Entreprises.

<http://www.ipreunion.com/actualites-reunion/reportage/2019/11/22/ci-ccii,111114.html>

Guadeloupe : l'ascension continue pour l'hôtel La Toubana

Après avoir obtenu une cinquième étoile pour l'hôtel La Toubana, **Patrick Vial-Collet** et ses équipes ne comptent pas s'arrêter en si bon chemin : "notre prochain challenge est d'obtenir une étoile du Guide Michelin pour notre restaurant d'ici deux ans. Aujourd'hui, le Guide Michelin ne distingue aucun restaurant d'outre-mer : nous voulons être le premier."

<https://www.interentreprises.com/hotellerie-la-toubana-obtient-sa-5e-etoile/>

Nouvelle réglementation des marchés publics : des réunions d'information gratuites à la CCI-NC

Afin d'accompagner au mieux les entreprises à l'évolution de la réglementation des marchés publics qui entrera en vigueur le 1er janvier 2020, la CCI et le gouvernement ont mis en place un dispositif d'accompagnement gratuit.

<https://fedom.org/wp-content/uploads/2019/11/CP-dispositif-marchés-publics-26-11-19.pdf>

Total met en service la plus grande centrale solaire avec stockage d'Outre-Mer

Total a annoncé la mise en service de la centrale solaire Hélio Boulouparis 2. Située en Nouvelle-Calédonie, cette installation serait le plus grand parc photovoltaïque avec stockage en Outre-Mer.

<https://www.usinenouvelle.com/article/total-met-en-service-la-plus-grande-centrale-solaire-avec-stockage-d-outre-mer.N908069>

CMA CGM met plus de capitaux chinois dans ses terminaux

Pour alléger son endettement, CMA CGM vend une partie de l'activité de CMA Terminals, détenue à 100 %, à sa filiale Terminal link, dont China merchants détient 49 %.

<https://lemarin.ouest-france.fr/secteurs-activites/shipping/35416-cma-cgm-met-plus-de-capitaux-chinois-dans-ses-terminaux>

Un partenariat entre l'APEC et le MEDEF Martinique doit favoriser l'emploi des jeunes cadres

L'APEC et le MEDEF Martinique ont signé un plan d'action partenarial. Ces deux entités fonctionneront de manière plus fluide pour faciliter le lien entre les jeunes diplômés et les entreprises de la place notamment.

<https://www.rci.fm/martinique/infos/Economie/Un-partenariat-entre-lAPEC-et-le-MEDEF-doit-favoriser-lemploi-des-jeunes-cadres>

Le MEDEF-NC lance sa commission sur la « Responsabilité Sociale et Environnementale des entreprises ».

Le MEDEF s'implique dans la Responsabilité Sociale et Environnementale de l'Entreprise. Si le sujet n'est pas nouveau en Nouvelle-Calédonie, puisque de nombreux groupes pratiquent déjà la RSE, la démarche du MEDEF-NC s'inscrit dans une réelle volonté de transformer l'objet même de l'Entreprise.

<https://www.medef.nc/actualites/le-medef-nc-lance-sa-commission-sur-la-responsabilite-sociale-et-environnementale-des>

VIE DES PARTENAIRES

Rachat SIDR : le dossier est dans les mains de l'Autorité de la concurrence

Le dossier de rachat de la SIDR a été déposé par le groupe CDC Habitat, la filiale de la Caisse des dépôts et consignations, auprès des services de l'Autorité de la concurrence le 15 novembre. Cette opération de concentration a été signifiée au même titre que les rachats de plusieurs autres SIDOM : la Société immobilière de la Guadeloupe, la Société immobilière de la Martinique, la Société immobilière de la Guyane, la Société immobilière de Mayotte et la Société immobilière de Kourou.

<https://www.clicanoo.re/Economie/Article/2019/11/23/Rachat-SIDR-le-dossier-est-dans-les-mains-de-lAutorite-de-la>

Prochaine session du programme HEC Stand Up en Martinique avec le soutien de la BRED

Du 10 au 18 décembre, la formation-action « HEC Stand Up Starter », inspirée de la méthode anglaise Pop-Up, sera proposée aux femmes entrepreneuses de Martinique, pour les aider à développer leurs compétences, leur confiance en elles et à réaliser leurs premières ventes en 8 jours !

<https://www.hec.edu/fr/news-room/prochaine-session-du-programme-hec-stand-en-martinique>

BREVES

La Réunion : les douanes veulent taxer les appâts

Les douanes ont décidé de taxer les appâts, désormais considérés comme ne faisant pas partie de l'avitaillement des navires.

<https://lemarin.ouest-france.fr/secteurs-activites/peche/35407-la-reunion-les-douanes-veulent-taxer-les-appats>

Martinique : 3^{ème} édition des Assises de la pêche et de l'aquaculture

La 3e édition des Assises de la pêche et de l'aquaculture s'est tenue à Schœlcher en présence des professionnels et des services de l'Etat. L'occasion pour les hommes de la mer d'exprimer un certain nombre de doléances pour sauver la filière.

<https://www.martinique.franceantilles.fr/actualite/economie/il-nous-faut-une-exoneration-de-l-urssaf-545078.php>



Vanille de Tahiti : les prix de l'or noir ne cessent de flamber

Le prix au kilo de la vanille de Tahiti, réputée mondialement pour sa saveur et son parfum, ne cesse d'augmenter alors que la production ne décolle pas.

https://actu.fr/societe/vanille-tahiti-prix-lor-noir-ne-cessent-flamber_29709675.html

Maroon, le nouveau rhum épicé made in Guadeloupe

Un guadeloupéen a décidé de se lancer dans l'aventure des spiritueux en créant son propre rhum épicé, Maroon.

<https://www.rci.fm/guadeloupe/infos/Societe/Maroon-le-nouveau-rhum-epice-made-Guadeloupe>

La Technopole Réunion organise les 1ères rencontres des innovations en Bâti-Tropical & Éco conception

Ce ne sont pas moins de 22 entreprises et une douzaine de partenaires issus de la recherche et de la formation supérieure, spécialisés dans les domaines du bâti-tropical et de l'éco conception, qui se sont associés à la Technopole, afin de mettre en lumière les innovations appliquées à la construction.

<http://outremers360.com/fil-info-appli/la-technopole-reunion-organise-les-1eres-rencontres-des-innovations-en-bati-tropical-eco-conception/>

La Guadeloupe, la Martinique et La Réunion destinations prisées pour les fêtes

Le site de tourisme Kayak est un "super comparateur américain" de voyages introduit au NASDAQ, le second marché boursier américain. Il vient de classer trois destinations françaises d'Outre-mer au classement des dix destinations lointaines les plus recherchées pour les fêtes de fin d'année.

<https://la1ere.francetvinfo.fr/voyages-guadeloupe-martinique-reunion-destinations-prisees-fetes-774995.html>

Nadine Félix succède à Sylvie Gengoul à la tête de Guadeloupe La 1ère

L'ancienne directrice de la station, devenue depuis directrice du Pôle Outremer de France Télévisions, est venue elle-même installer celle qu'elle a nommée pour lui succéder. **Nadine Félix** a pris ses fonctions ce lundi dernier.

<https://la1ere.francetvinfo.fr/guadeloupe/nadine-felix-succede-sylvie-gengoul-tete-guadeloupe-1ere-774965.html>



Eco-défis : un label de qualité en faveur de l'environnement

L'éco-défis vise à valoriser les entreprises qui œuvrent en faveur de l'environnement. La démarche est portée par la Cacima en collaboration avec l'Ademe, la mairie de St Pierre et la mairie de Miquelon-Langlade.

<https://la1ere.francetvinfo.fr/saintpierremiquelon/eco-defis-label-qualite-faveur-environnement-775497.html>

La bonne santé de Guadeloupe Pôle Caraïbes se confirme

Le trafic est toujours en hausse à Guadeloupe Pôle Caraïbes et on pourrait même dire qu'il enregistre un nouveau record. Avec ses 2 022 810 passagers, le trafic cumulé à fin octobre 2019 a progressé de 2,7 % par rapport à la même période l'année dernière.

<https://www.rci.fm/guadeloupe/infos/Economie/La-bonne-sante-de-Guadeloupe-Pole-Caraibes-se-confirme>

JOURNAL OFFICIEL

JO du 26.11.2019

Arrêté du 25 novembre 2019 portant nomination par intérim de la présidente du directoire du grand port maritime de la Guadeloupe - Mme **SÉNÉ Valérie**

Décret du 25 novembre 2019 portant nomination du sous-préfet chargé de mission auprès du préfet de Mayotte - M. **MILLET Jérôme**

Décret du 25 novembre 2019 portant nomination du sous-préfet chargé de mission auprès du préfet de la région Guyane, préfet de la Guyane - M. **BOCHARD Rémi**

JO du 28.11.2019

Décret du 27 novembre 2019 portant nomination de la directrice générale de l'agence régionale de santé de Mayotte - Mme **VOYNET Dominique**

Arrêté du 18 novembre 2019 portant ouverture des concours externe et interne d'attaché territorial (session 2020) organisés par le centre de gestion de la fonction publique territoriale de la Martinique

JO du 29.11.2019

Arrêté du 20 novembre 2019 modifiant l'arrêté du 22 novembre 2017 portant renouvellement de l'agrément de l'association de surveillance de la qualité de l'air de Mayotte



Arrêté du 25 novembre 2019 fixant au titre de l'année 2020 le nombre de postes offerts au concours externe de recrutement de professeurs des écoles du corps de l'Etat créé pour la Polynésie française

Arrêté du 22 novembre 2019 portant nomination au conseil d'administration de l'établissement public foncier et d'aménagement de Mayotte